Kortrijksesteenweg 387, 8530 Harelbeke
T 056 94 31 50 **E** energy@sparki.be

At your service

Carte tarifaire gaz novembre 2026
Clients particuliers (<150 MWh)

Cette carte tarifaire est valable pour le produit "At your service" du 1er au 30 novembre 2026 pour la fourniture de gaz aux particuliers en Wallonie.
At your service est un contrat à durée indéterminée. Tous les prix sont TVA 6% comprise sauf mention contraire.

Prix de l'énergie et redevance fixe

Redevance fixe €/an		Prix de l'énergie c€/kWh		
89,04	+	10,78	>	Prix mensuel estimé

Le prix de l'énergie est calculé selon la formule ((0,105* TTF EGSI EEX DA)+0,8)*1,06.
Les coûts de déséquilibre et les coûts de transport du gaz sont inclus dans le prix.

Refer-a-friend

Réduction de :
12 €
par an et par ami

- Réduction de 12 € par an pour chaque ami qui devient client.
- Calculée mensuellement via votre redevance fixe.
- Votre redevance fixe peut descendre jusqu'à 0 €.

En tant que client de Sparki, vous pouvez inviter d'autres personnes à devenir clients en utilisant un code ou un lien personnel. Pour chaque parrainage réussi, vous recevrez une réduction sur votre redevance fixe. Un parrainage est considéré comme réussi lorsque la personne parrainée devient effectivement cliente et que la livraison a effectivement commencé.

Pour chaque client parrainé, vous bénéficiez d'une réduction de 12 € par an, soit 1 € par mois.

La réduction est accordée tant que le client parrainé reste actif chez Sparki et cesse lorsque ce client n'est plus actif.

La réduction est calculée mensuellement et ne peut être transférée, accumulée ou remboursée. La réduction concerne uniquement la redevance fixe indiquée dans la grille tarifaire et ne peut pas faire descendre cette redevance en dessous de 0 €.

Les parrainages sont personnels et non transférables. En cas d'abus ou de fraude (par exemple, utilisation commerciale des codes), Sparki peut refuser ou retirer les avantages accordés.

Le client est responsable de la gestion fiscale éventuelle des avantages reçus.

Taxes et prélèvements

Suppléments	
Cotisation sur l'énergie (c€/kWh)	0,10577
Redevance raccordement	0,00750

Accise fédérale	c€/kWh
Consommation entre 0 & 12.000 kWh	0,87338
Consommation > 12.000 kWh	0.9864

Tarifs de réseau

Gestionnaire du réseau de distribution	Distribution						
	Petite consommation <= 5 000 kWh/an		Moyenne consommation 5 001 - 150 000 kWh/an		Grande consommation >= 150 001 kWh/an		Transport
	Terme fixe €/an	Terme proportionnel c€/kWh	Terme fixe €/an	Terme proportionnel c€/kWh	Terme fixe €/an	Terme proportionnel c€/kWh	c€/kWh
ORES (Brabant Wallon)	31,91	4,289	140,93	2,206	889,48	1,639	0,165
ORES (Hainaut Gaz)	31,91	4,289	140,93	2,206	889,48	1,639	0,165
ORES (Luxembourg)	31,91	4,289	140,93	2,206	889,48	1,639	0,165
ORES (Mouscron)	31,91	4,289	140,93	2,206	889,48	1,639	0,165
ORES (Namur)	31,91	4,289	140,93	2,206	889,48	1,639	0,165
TECTEO - RESA	34,59	4,640	122,05	2,529	962,74	2,241	0,165